

APPEL À PROJETS 22 _ 23

ARTS NUMÉRIQUES,
ART SONORE
& NOUVELLES ÉCRITURES

RÉSIDENCES
AU CHÂTEAU ÉPHÉMÈRE

CHÂTEAU
ÉPHÉMÈRE



Yvelines
Conseil général



pépinières
européennes
de création



TRANSCULTURES

PRÉSENTATION

Depuis huit ans, l'association **Vanderlab** est implantée dans un **lieu patrimonial reconverti**, le **Château Éphémère** à Carrières-sous-Poissy (Yvelines). **Ce lieu dédié à la création numérique, sonore et musicale** se donne trois objectifs principaux :

- Offrir à des artistes français comme internationaux des **résidences de création** ;
- Promouvoir auprès du grand public les **usages créatifs des nouvelles technologies** à travers une gamme d'ateliers associée à une **programmation artistique** mensuelle ;
- Proposer à tou-te-s un **espace de rencontre et de convivialité**.

Ce projet, soutenu notamment par la **Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise**, la **Région Ile-de-France** et le **Conseil Départemental des Yvelines** a été initié par les associations **Usines Éphémères et Musiques et Cultures Digitales**.

Dans le cadre de son programme de résidences, Château Éphémère lance la **huitième édition de son appel à candidatures** dont la finalité est de **soutenir la création artistique sonore et numérique** tout en en faisant **bénéficier le territoire et ses habitant-e-s**.

ÉLIGIBILITÉ

- Tous les projets faisant **concomitamment** appel dans leur processus de production aux **nouveaux usages du numérique** ainsi qu'à la **création sonore et musicale** sont éligibles.
- Les **projets** peuvent être **déposés par un-e artiste, un collectif, une structure de production ou de diffusion**.
- **Le jury portera une attention particulière aux projets :**
 - 1 - souhaitant développer des **actions en direction du tissu local** (ateliers, rencontres...).
 - 2 - portant une **réflexion sur l'environnement**, que cela soit **au travers du choix des matériaux utilisés** dans le cadre de la **conception de l'œuvre et/ou à travers le sujet même du projet** développé en résidence.
- Chaque résidence sera, en outre, susceptible d'être ponctuée d'une **restitution publique**.





CONDITIONS D'ACCUEIL

Chacun des 12 projets lauréats est accueilli entre les mois de septembre 2022 et juillet 2023 pour une durée d'un mois maximum (sécable en deux parties).

Cet accompagnement inclut :

- La mise à disposition d'un logement, d'un espace de travail et du parc technique du Château Éphémère (inventaire technique à [télécharger ici](#)).
- Les porteurs et porteuses de projets bénéficieront en outre de l'accompagnement du régisseur technique ainsi que du LabManager en fonction de leurs disponibilités.
- Ils et elles se verront par ailleurs octroyer une aide à la production d'un montant de 500€ TTC.
- Dans le cadre de notre partenariat avec les Pépinières Européennes de Création, une à deux bourses complémentaires, d'une valeur de 500€ TTC chacune, seront accordées à un ou deux projet-s lauréat-s et des opportunités de diffusion en Belgique pourront également être envisagées avec notre partenaire Transcultures, Centre des cultures numériques et sonores basé en Wallonie.

Château Éphémère se réserve la possibilité d'accueillir hors quota plusieurs projets qui présenteraient des synergies fortes avec la ligne artistique du lieu selon les mêmes conditions à l'exception de l'attribution de la bourse de production.

ESPACES DE TRAVAIL

- 1 grand studio de 70m², doté d'un grill et d'un système de diffusion octophonique, disponible pour une durée maximum de 2 semaines
- 3 ateliers de 18m² à 25m²
- 1 studio d'enregistrement (45m² de prise et une régie), disponible sous conditions
- 3 studios de musique de 20m² à 46m²
- 1 séjour écrivain de 42m²
- 1 FabLab (espace mutualisé)



DÉPÔT DES CANDIDATURES ET CALENDRIER

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire d'inscription dûment complété [à télécharger ici](#) ;
- Un dossier artistique ;
- Une note d'intention descriptive du projet, de la pertinence de sa production au sein de notre structure, de sa déclinaison en une action sur le territoire et auprès de ses habitant-e-s, de son calendrier de mise en œuvre et des éventuels partenaires acquis et envisagés (2 pages maximum) ;
- Une fiche technique prévisionnelle.

DÉPÔT

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet **au plus tard le dimanche 3 avril 2022 à 12h** auprès d'Imane Leherissier, responsable de la programmation, à l'adresse suivante : aap@chateauephemere.org.

- Précisez dans l'objet du mail : « [VOTRE NOM] - Appel à projets Arts Numériques, Art Sonore & Nouvelles Écritures ».
- Les éléments composant votre dossier devront être intégrés en pièce jointe ou via un lien WeTransfer dans un unique mail.
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

RÉPONSE

Les candidat-e-s recevront une réponse **au plus tard début juin 2022**.

INFOS & CONTACT

Pour tout renseignement concernant l'appel à projets « Arts numériques, Art Sonore & Nouvelles Écritures », nous vous invitons à nous contacter uniquement par mail : aap@chateauephemere.org.

